

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT de REDON
CANTON de BAIN DE BRETAGNE

COMMUNE DE ST SULPICE DES LANDES
35390

Envoyé en préfecture le 27/03/2023
Reçu en préfecture le 27/03/2023
Affiché le
ID : 035-213503162-20230323-2303DELIB1-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice :..... 12
Présents :..... 10
Votants :..... 11

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le Jeudi 23 Mars à 19h30

le Conseil Municipal de la commune de SAINT SULPICE DES LANDES dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ORDINAIRE, à la Mairie, sous la présidence de Victor LERMITE, Maire.

Date de convocation :

16 mars 2023

Présents : A. LE MOUROUX, C. ROULLEAU, S. MONNIER, F. VIEL, JM BODIER, D. ZIETEK, V. LERMITE, L. MULLER,

D. PAITEL, A. HUET,

Absent : JM JARRET

Absent représenté : C. TRIHAN pouvoir à L. MULLER

Délib 23/03 n°2

Objet : Approbation des Budgets Primitifs 2023

Mr le Maire présente au conseil municipal les cinq budgets 2023 préparés par la commission des finances :

Budget commune :

Section fonctionnement : 767 196 €
Section investissement : 729 361.03 €
Soit au total : 1 496 557.03 €

Budget Service Assainissement :

Section exploitation : 50 456.48 €
Section investissement : 83 609.61 €
Soit au total : 134 066.09 €

Budget Commerce Boulangerie :

Section fonctionnement : 9 181.89 €
Section investissement : 7 188.23 €
Soit au total : 16 370.12 €

Budget Panneaux photovoltaïques :

Section fonctionnement : 7 627.37 €
Section investissement : 94 688.87 €
Soit au total : 102 316.24 €

Budget Lotissement « Les Rives de l'Aron » :

Section fonctionnement : 101 000€
Section investissement : 123 695 €
Soit au total : 224 695€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve l'ensemble des cinq budgets primitifs 2023 nommés ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Affiché le

ID : 035-213503162-20230323-2303DELIB1-DE

Budget Commune : unanimité – 11 voix

Budget Assainissement : unanimité – 11 voix

Budget Boulangerie : unanimité – 11 voix

Budget Panneaux Photovoltaïques : unanimité – 10 voix (M. VIEL est sorti de 20h40 à 20h45).

Budget Lotissement « Les Rives de l'Aron » : unanimité – 11 voix

Fait et délibéré le 23 mars 2023

Le Maire,
Victor LERMITE



Secrétaire de séance : Lucie MULLER

Pour extrait certifié conforme, le registre dûment signé